

Calendrier du Concours de l'ED EGAAL – 2020

Validé par le conseil le 14 janvier 2020

Constitution du jury

- Appel à experts pour les jurys de concours EGAAL : **10 mars**

Cet appel sera fait auprès des scientifiques membres des 3 commissions de l'ED EGAAL ou des scientifiques des unités rattachées à l'ED EGAAL selon l'avis du conseil du XXX sur les règles de composition des jurys.

- Constitution des jurys EGAAL (14-20 membres) : **à partir du 10 avril**

Organisation du concours

- **24 février au 27 mars** *Prolongation jusqu'au 15 avril* : Dépôt des projets de thèse inscrits au concours sur la plateforme « Thèse en Bretagne Loire »
- **31 mars** : mise en ligne des projets de thèse après validation administrative par l'ED EGAAL et sous réserve des arbitrages des établissements
- **31 mars au 28 mai** : Dépôt des candidatures sur la plateforme « Thèse en Bretagne Loire ».
- **A partir du 3 juin** : Envoi de la liste des candidats à chaque porteur de projet de thèse pour sélection de 2 candidats uniquement aux auditions du concours. *S'ils sont admissibles, ils devront obligatoirement être auditionnés*
- **10 juin midi** : le porteur informe l'ED des 2 candidats sélectionnés et transmet le fichier de notes d'admissibilité de tous les candidats à son projet de thèse.
- **11 juin** : envoi des convocations aux candidats admis avec une réponse attendue pour le **17 juin à 12h**.
- **18 & 19 juin** : envoi des dossiers aux rapporteurs élaboration du planning des auditions.
- **23 et 24 juin** : Epreuve orale du concours - délibération des jurys et validation des classements définitifs
- **26 juin à 10h** : Conseil EGAAL pour validation des résultats
- **26 juin vers 17h** : Mise en ligne des résultats et mails aux candidats